

Adaptez votre conduite



**VÉHICULE
LOURD
DE CONSÉQUENCES**

REDOUBLER DE PRUDENCE

Québec 

La conduite non adaptée est l'une des principales causes des accidents mortels dont les véhicules lourds sont responsables.

Un conducteur doit réduire sa vitesse lorsque la visibilité est réduite (obscurité, brouillard, pluie, etc.), lorsque la chaussée est glissante ou lorsqu'elle n'est pas entièrement dégagée. Ainsi, même si vous n'excédez pas la limite de vitesse légale, vous devez adapter votre conduite à votre environnement.



Mythes et réalité

En pleine tempête de neige, je peux rouler à 100 km/h sur l'autoroute, car mon camion colle à la route

C'est faux, vous devez réduire votre vitesse lorsque les conditions climatiques ou routières sont défavorables. Rouler trop vite, c'est augmenter sa distance de freinage et la force de l'impact, ce qui vous fait courir des risques importants ainsi qu'aux autres.

Ma position de conduite est plus élevée, ce qui me permet de voir loin, de rouler plus vite et de gagner du temps

La position de conduite plus haute peut permettre de mieux anticiper la circulation, mais elle ne diminue pas la distance de freinage d'un véhicule. Quant aux gains de temps, ils sont souvent minimes, notamment en raison des arrêts fréquents en milieu urbain, des travaux routiers et de la circulation.

À retenir

Vous avez le pouvoir d'anticiper et de réduire le risque et les conséquences d'un accident. Soyez attentif aux conditions météorologiques et routières qui peuvent être changeantes et imprévisibles.

- Adaptez votre vitesse aux conditions climatiques et routières.
- Soyez vigilant et anticipez les dangers et les obstacles.
- Les limites de vitesse sont des maximums à ne pas dépasser et non pas des vitesses moyennes de circulation.

Adaptez votre conduite

En somme, rappelez-vous que **le comportement des usagers de la route demeure la principale cause d'accidents routiers**. Adopter des comportements sécuritaires et faire preuve de courtoisie à l'égard des autres sont des responsabilités que tous doivent partager. Ces simples gestes peuvent éviter des accidents, réduire la gravité des blessures et même sauver des vies.

Pour plus de renseignements

Visitez le site Web de la Société de l'assurance automobile du Québec :

- **Site Web**

saaq.gouv.qc.ca

Pour en savoir plus sur Contrôle routier Québec

- **Site Web**

crq.gouv.qc.ca



**Société de l'assurance
automobile**

Québec